Contrat de mise à disposition Salle de Convivialité

La Commune de Villers-lès-Luxeuil met à disposition la salle de convivialité à :							
☐ Particulier : Madar	ne, Monsieur						
☐ Président, secrétair	re, trésorier de l'association :						
Adresse (siège social si association):							
Afin d'y organiser (ty	rpe de manifestation)						
Nombre de personnes (maximum)							
Formule vaisselle +(au-delà de 36 couverts et service complet) oui □ non □							
Nombre de tables :							
Nombre de chaises							
Date et heure de la manifestation							
Date et heure de la remise des clés							
Date et heure de la restitution des clés							
Caution de 300.00 € remise le							
Attestation d'assurance responsabilité civile déposée le							
Relevé du compteur électrique							
	A la remise des clés	kWh					
	Au retour des clés	kWh					
	Total conso	kWh					
Total à payer au prix	de € le kWh: € x	kWh=	€				

Montant de la mise à disposition - tarifs 2022

Objet	Tarif	Quantité	Total
Week-end Habitant de la commune	200 €		
Journée hors week-end Habitant de	90 €		
la commune			
Week-end Habitant extérieur de la	300 €		
commune			
Journée hors week-end Habitant	110€		
extérieur de la commune			
Formule vaisselle	60 €		
Electricité (suivant relevé)	0,22 €/kWh		
Casse ou perte de vaisselle			
État des lieux			
Dégradations			
MONT			

Dégradations					
MONT					
L'utilisateur déclare avoir pris	connaissance du règlem	ient intérie	eur et en acce	epte les condition	
L'utilisateur		Le Maire, Christophe VALOT			
	Documents tra	nsmis :	□ Recon	ment intérieur nmandations du contrat	